



Question écrite

Eclairages des écoles : le bon compromis ?

Lors du dernier conseil de ville, il a été discuté abondamment de l'éclairage public et, plus particulièrement, de la problématique des économies d'énergie, d'entretien du matériel éclairant et de pollution lumineuse. A ce sujet donc, l'éclairage du parking de l'école de l'Oiselier est composé de 10 bornes lumineuses dont sept comprennent deux tubes néons et trois un seul tube néon. Pour ce qui est du parking de la halle de sport situé juste au-dessous, il est éclairé avec 5 bornes à deux tubes néon. Il convient d'ajouter que ces bornes lumineuses, d'une intensité très importante, font régulièrement l'objet de déprédations diverses, à savoir principalement la casse des plastiques qui protègent les tubes néons. Pour cette raison, les bornes du parking de la halle de sport ont été protégées à l'aide d'une grille extérieure sur mesure.

Le grand parking de cette école est situé en lisière de forêt. L'intensité de cet éclairage nuit indéniablement à la faune et à la flore de cet endroit. De plus, l'éclairage du préau Sud de l'école de l'Oiselier, celui du préau Nord, du chemin qui relie l'école à la halle de sport ainsi que du chemin qui passe sous l'école comprennent à eux seuls 39 points lumineux ce qui nous fait, pour cet endroit, un total de 56 points lumineux.

Concernant le collège Thurmann, cinq lampadaires sphériques bordent le côté Ouest du terrain de basket. Là aussi l'intensité lumineuse est particulièrement forte, et là aussi se trouve une zone boisée naturelle à proximité immédiate. De plus ces lampadaires ont été posés lors de la construction du collège Thurmann, dans un but esthétique.

D'où mes questions :

Au vu des problèmes de pollution lumineuse connus à ce jour, de la consommation énergétique importante des anciennes installations ainsi que des coûts de réparation élevés et réguliers suite aux déprédations, est-il nécessaire de maintenir l'éclairage de ces parkings situés en zone sensible et systématiquement vides en dehors des périodes d'utilisation normale ?

Est-il judicieux de maintenir l'éclairage qui gêne également la faune et la flore environnante sur le bord du terrain de sport du collège Thurmann, également vide lorsque la lumière naturelle fait défaut, et qui est lui-même éclairé par les lampadaires situés sur la rue de Sous-Bellevue ?

Je remercie le Conseil municipal de ses réponses.

ALINE NICOLIN
Aline

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Pour le groupe PLR

[Signature]

Daniel Guinans

Porrentruy en veut.

Avancer ensemble.



@PLRPorrentruy



www.plrj.ch

[Signature]